



Respect, communication, entraide

Novembre 2021

Vendredi 12 novembre	- Journée pédagogique
Jeudi 18 novembre	- rencontres de parent en soirée (TEAMS)
Vendredi 19 novembre	- Journée pédagogique – rencontres de parents en avant-midi (TEAMS)
Mardi 23 novembre	- Conseil d'établissement (19h TEAMS)

MESSAGES DE LA DIRECTION

1. Un redécoupage à Châteauguay

La population de Châteauguay étant en constante croissance, ceci a un impact sur la capacité des écoles à accueillir nos élèves. Afin de pouvoir desservir et accueillir adéquatement les élèves, une nouvelle école est actuellement en construction à Léry et sera prête pour la rentrée scolaire prochaine (2022-2023). De plus, des agrandissements sont aussi à venir dans les prochaines années et une nouvelle école est planifiée à Châteauguay pour 2025-2026.

Un redécoupage de certains secteurs aura donc lieu cette année à Châteauguay. Ce redécoupage vise actuellement 2 secteurs soit le secteur de l'école St-Jude et le secteur de l'école Notre-Dame de l'Assomption (NDA). **Le secteur de l'école Laberge n'est pas touché par ce redécoupage.** Vous trouverez en suivant le lien suivant la présentation complète de changements à venir et la réorganisation des secteurs visés pour la prochaine année scolaire.

Dans le cadre de la révision des bassins géographiques des écoles, tous les conseils d'établissement de Châteauguay doivent être consultés. La recommandation de notre conseil aura lieu lors de la rencontre du mardi 23 novembre. Nous vous invitons à consulter le fichier PDF à ce sujet. Vous pouvez nous faire part de vos commentaires et/ou questions dans le questionnaire [suivant](#). La date limite pour nous donner vos commentaires est le vendredi 12 novembre.

2. Conseil d'établissement

Nous vous rappelons que les rencontres du conseil d'établissement sont publiques. Les rencontres sont actuellement prévues soit en visioconférence (TEAMS) ou en présentiel selon la situation. L'ordre du jour est déposé sur le site internet avant la rencontre. Si vous désirez assister, vous n'avez qu'à contacter par courriel le secrétariat. Nous vous enverrons le lien internet et les informations pertinentes à la rencontre. Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site web : <https://laberge.csdgs.gouv.qc.ca/>

3. Rencontres de parents

Les rencontres de parents auront lieu le jeudi 18 novembre en soirée et le vendredi 19 novembre en avant-midi.

Les rendez-vous pour les rencontres de parents de la 1re communication se prennent en ligne. Vous recevrez un courriel afin de vous inscrire. Vous recevrez par la suite le lien pour l'invitation à la rencontre par vidéoconférence TEAMS correspondant à l'heure de rendez-vous sélectionné. Il est suggéré de vous brancher 10 minutes avant la rencontre afin d'être certain de se rejoindre.

Les spécialistes (éducation physique, anglais, musique, etc.) ne pourront être disponibles pour faire toutes les rencontres. Si vous n'avez pas pu vous inscrire, les enseignants spécialistes contacteront principalement les élèves pour qui nous avons des préoccupations. Veuillez nous contacter si vous avez besoin d'aide.

4. Rappel - Débarcadère

Le débarcadère automobile qui permet aux parents de venir déposer son enfant près de l'entrée de la cour de l'école est en place depuis septembre. Il est utilisé pour les enfants du service de garde jusqu'à 8h. Il devient disponible aux autres parents entre 8h et 8h10. Veuillez noter qu'après 8h10, l'élève sera considéré en retard. Nous vous encourageons donc d'arriver dès 8h.

Pour s'assurer que le tout se déroule bien, il est important que votre enfant soit prêt avec son sac et sa boîte à lunch dès l'arrivée au débarcadère. Ceci permettra d'accélérer le débarquement. Le parent ne devrait pas débarquer de la voiture.

La courtoisie, l'entraide et le respect demeurent de rigueur. C'est en travaillant ensemble que nos enfants seront en sécurité le matin.

5. Départ et arrivée des enfants sur l'heure du dîner

Si votre enfant est inscrit au service de garde ou au service de garde sporadique (dîner) et que vous souhaitez qu'il dîne à la maison de façon exceptionnelle, vous devez inscrire une note dans son agenda qu'il devra montrer à son enseignant. Vous devrez récupérer votre enfant à l'allée piétonnière ou à l'escalier de bois menant au stationnement de gravier pour 11 h 37. Il devra être de retour à 12 h 55 à la porte « I » du côté de la piétonnière rue Rideau.

Si votre enfant doit quitter entre 11 h 37 et 13h, vous devez vous présenter à la porte du secrétariat et **texter** au **438-926-4836**. Inscrivez le nom de votre enfant et son numéro de groupe. Pour des raisons sanitaires, vous devez attendre à l'extérieur. Un membre de l'équipe vous répondra et accompagnera votre enfant jusqu'à la sortie. **Veillez prendre note que le secrétariat est fermé du 11 h 45 à 12 h 45.**

6. Service de garde

Journées pédagogiques :

Les 12 et 19 novembre prochain seront des journées pédagogiques. Les informations et les liens pour s'inscrire se retrouvent sur le site de l'école en cliquant [ICI](#)

- 12 novembre :
Sous le thème : Fiesta néon (Chandail Tie-dye)
Date limite de l'inscription : 31 octobre
- 19 novembre
Sous le thème : La fabrique des lutins
Date limite de l'inscription : 7 novembre

7. Cafétéria

Vous trouverez en cliquant [ici](#) le lien vers le menu de la cafétéria. Ainsi, dans le but de réduire la file d'attente. Vous pourrez aider votre enfant à faire son choix pour son repas. De cette façon. Il sera prêt à donner son choix au personnel.

Voici le [lien](#) pour visualiser les différents forfaits offerts par le traiteur « les p'tits Becs fins ». L'option de la carte est facilitante pour tous puisqu'il n'y a pas de souci de perte d'argent.

Ces précieuses informations se retrouvent également sur le site internet de l'école à l'adresse suivante : <https://laberge.cssdgs.gouv.qc.ca/service-de-garde/cafeteria/>

8. Effets scolaires

Si ce n'est pas déjà fait. Vous pouvez en tout temps effectuer le paiement des effets scolaires par paiement internet **en prenant soin** de choisir le bon numéro de référence.

Vous avez un délai de 30 jours pour acquitter la facture. Vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone pour de plus amples informations.

9. Maintenir l'apprentissage grâce aux collations

Votre enfant n'a pas faim au déjeuner ou mange peu, une bonne collation pourra lui donner l'énergie nécessaire pour se rendre jusqu'au dîner tout en faisant ses activités de l'avant-midi. Qui dit énergie, dit aider à l'apprentissage à l'école. Mais attention aux collations grasses et aux sucreries. Les sucreries donnent de l'énergie, mais pour une très courte durée et causent la carie. Les aliments gras rendent la digestion plus difficile. Choisissez plutôt de bons aliments venant d'au moins deux des quatre groupes alimentaires (ex. : fruits, légumes crus, yogourt, fromage, craquelins de blé entier, lait dans un thermos, etc.)



10. Poux, poux, poux...

L'infirmière de l'école rappelle que la période des poux est bien parmi nous. Veuillez consulter la brochure à cet effet.

11. Boîte à lunch écologique

Le comité environnement de l'école Laberge vous propose d'adopter de meilleures habitudes écoresponsables face aux boîtes à lunch de vos enfants. Merci de consulter le communiqué en pièce jointe à ce sujet.

12. Fréquence des évaluations et dates des examens du MEES

Les résumés des fréquences des évaluations et les dates des examens du Ministère pour les élèves de 4e et 6e année ont été déposés sur le site de l'école dans la section générale/évaluation des apprentissages.

13. Photos scolaires (reprise)

La Boîte Blanche offre, pour les élèves qui étaient absents, la possibilité de faire une reprise de photo dans leurs studios. Cette séance sera bien sûr sans frais et ils pourront alors passer le temps nécessaire avec vous et votre enfant pour réaliser une belle photo. Ils sont situés au Quartier Dix30 à Brossard.

Les pages horaires sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivant : <https://www.boiteblanche.com/fr/reservation/>

Les photos de groupes seront imprimées et remises aux élèves avant la reprise. Il sera possible d'ajouter la nouvelle photo de votre enfant à sa photo de groupe à la suite de votre visite. Cette nouvelle photo de groupe sera disponible pour l'achat sur notre site internet au montant de 1\$. Vous pouvez donc réserver votre reprise dès maintenant.

14. Rappel-Rappel-Rappel: Bouteille d'eau

La bouteille d'eau est obligatoire cette année. La bouteille réutilisable doit être bien identifiée. Pour éviter une contamination possible, les élèves ne peuvent pas boire à même les fontaines.